Wallonie
Le Gouvernement

COMMUNIQUE DE PRESSE

Covid-19 : Le Ministre Borsus encourage les commerçants à se former au numérique

La crise du Covid-19 rappelle de manière brutale l'importance du numérique pour les commerces locaux. Dans le cadre du projet Digital Wallonia 4 Good, la Wallonie relance l'offre de formation à distance du programme Digital Commerce pour permettre aux commerçants de développer leur présence en ligne.

Le Ministre de l'Economie et du Numérique du Gouvernement de Wallonie Willy BORSUS a chargé le SNI (Syndicat Neutre pour Indépendants), en partenariat avec l'AdN, d'offrir aux commerçants wallons la possibilité de se former en ligne gratuitement à l'usage des réseaux sociaux et de l'e-commerce pour maintenir une activité économique en ces temps de confinement.
Pour ce faire, il invite tous les commerçants sur la plate e-Learning du projet "Digital Commerce" : www.formationdigitalcommerce.be

Le programme Digital Commerce

Le programme Digital Commerce lancé en 2019 a mis l'accent sur une utilisation professionnelle des réseaux sociaux et de l'e-commerce pour booster les ventes. Pas moins de 40 ateliers ont été organisés à travers toute la Wallonie. Ce projet a notamment permis le lancement d'une plateforme e-Learning pour qu'au-delà des ateliers physiques, tous les commerçants wallons puissent se former à domicile et au rythme qu'ils souhaitent à l'usage des technologies numériques.

L'accès à la plateforme est totalement gratuit, il suffit de créer un compte ou de se connecter avec son profil Facebook ou encore Google. Cet outil simple et convivial contient 20 modules agrémentés de tutoriels-vidéos et d'exercices pour aider les commerçants à :

- créer ou compléter un profil Google My Business,
- utiliser les réseaux sociaux de façon professionnelle,
- identifier les pièges à éviter lorsque l'on veut lancer un e-shop.

Par ailleurs, le SNI met son équipe à disposition des commerçants en renfort de la plateforme pour ceux qui souhaitent un accompagnement individualisé dans cette démarche.

Confinement : assurer sa présence en ligne

Aujourd'hui, plus que jamais, entretenir la relation avec sa clientèle est primordial. Les réseaux sociaux et Google My Business sont les meilleurs outils pour le faire à distance. Ainsi, les restaurateurs peuvent communiquer certaines recettes, les esthéticiennes peuvent donner des conseils beauté, les kinés peuvent utiliser une chaîne Youtube pour aider les citoyens à maintenir leur forme physique tout en restant à la maison, etc.

Dès le 31 mars, le SNI a contacté les associations de commerçants, les Agences de Développement Local (ADL), les gestions centre-ville (GCV) et les Echevinats du commerce pour rappeler que tous les commerçants doivent absolument mettre à jour leur carte d'identité commerciale Google My Business. En effet, 95 % des consommateurs recherchent ce dont ils ont besoin à partir du moteur de recherche.

C'est l'occasion ou jamais de préciser que l'activité se poursuit malgré le COVID et que des livraisons à domicile sont possibles. Dès lundi, une sensibilisation par module thématique est

prévue pour montrer des exemples concrets d'utilisation des technologies dans la promotion et la vente à distance (le bouton réservation sur la page Facebook par exemple).

La plateforme Digital Wallonia propose près de 900 références d'e-commerçants wallons. Ils ont d'ailleurs été mis en évidence dès le début de la période de confinement dans le cadre du projet Digital Wallonia 4 Good.

CONTACTS :
Sylvain Jonckheere | Porte-parole d'Elio DI RUPO
0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be
Pauline Bievez | Porte-parole de Willy BORSUS
0477/38.45.01 – pauline.bievez@gov.wallonie.be